

**Avis d'Appel d'offres ouvert à commandes N° DNCMP/123 /F/2018 pour la fourniture du matériel de bureau et d'entretien et la fourniture du matériel informatique pour le compte de l'Agence de Promotion des Investissements (API)**

Date de publication : 26.../...03.../2018

Date d'ouverture des offres : 16.../...04.../2018

**1. Objet du marché**

L'Agence de Promotion des Investissements lance un Avis d'Appel d'Offres National pour la fourniture du matériel de bureau dont les spécifications techniques sont décrites à la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

**2. Financement du marché**

Le marché est financé à 100% par le Budget Général de l'Etat, exercice 2018.

**3. Allotissement**

Le présent marché est constitué de deux lots à savoir :

Lot 1 : Fourniture du matériel de bureau et d'entretien

Lot 2 : Fourniture du matériel informatique

**4. Conditions de participation au marché**

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toute personne physique ou morale résidant au Burundi justifiant des capacités juridiques, financières et techniques requises au sens des articles 151, 152, 154, 155 et 156 de la loi N°1/04 du 29 janvier 2018 portant modification de la loi N°1/01 du 04 février 2008 portant Code des Marchés Publics de la République du Burundi.

Tout soumissionnaire frappé d'inéligibilité au sens de l'article 161 de la loi précitée n'est pas admise à concourir au présent marché.

**5. Consultation et obtention du Dossier d'Appel d'Offres**

Le dossier d'appel d'offres pourra être consulté tous les jours ouvrables de 7h30 à 15h 30, heure locale, à l'adresse ci-dessous indiquée :

**Service Administratif et Financier de l'API**

**Immeuble Asharif, 1<sup>ère</sup> Etage, Téléphone : 22275996**

**Boulevard du 28 novembre,**

Il pourra être obtenu au service Administratif et Financier sur présentation d'un bordereau de versement de cinquante mille francs burundais (50.000 FBU) non remboursable au compte n° 1101/001.04 (Compte de Transit des Recettes non fiscales) ouvert à la BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI.



## 6. Présentation des offres

Les offres sous plis fermé et rédigées en langue française, lot par lot, seront envoyées à Monsieur le Directeur de l'Agence de Promotion des Investissements et devront parvenir à la Direction de l'Agence de Promotion des Investissements **au plus tard le 16/04/2018 à 10 heures.**

Les offres doivent comporter une signature et le cachet du soumissionnaire. Elles doivent être présentées dans trois enveloppes dont une extérieure contenant deux à savoir celle renfermant l'offre technique et celle renfermant l'offre financière.

**Les enveloppes intérieures porteront la mention suivante :**

« Offre pour la fourniture du matériel de bureau et d'entretien, DAO N°DNCMP/123.../F/2018. A n'ouvrir qu'en séance publique du 16/04/2018 », pour le lot 1 ;

« Offre pour la fourniture du matériel informatique, DAO N°DNCMP/123.../F/2018. A n'ouvrir qu'en séance publique du 16/04/2018 », pour le lot 2.

L'ouverture des offres aura lieu le 16/04/2018 à 10heures 30 minutes dans l'une des salles de l'Agence de Promotion des Investissements en présence des soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les membres de la commission et sera accompagné de la liste de présences de tous les soumissionnaires présents ou leurs représentants.

## 7. Validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix jours (90) jours calendriers à compter de la date limite d'ouverture des offres.

## 8. Lieu et délai de livraison

Les fournitures seront livrées à Bujumbura au siège de l'Agence de Promotion des Investissements dans un délai maximum d'un (1) mois calendaires à compter de la date de la réception de la lettre de commande dûment signée par toutes les parties, mais le soumissionnaire pourra proposer un délai plus court.

Pour les fournitures se dégradant avec le temps, le fournisseur et le client s'entendront sur les tranches de livraison selon les quantités à commander qui seront retenues.

## 9. Garantie de soumission

Une garantie bancaire de soumission délivrée par une banque agréée établie suivant le modèle annexé est exigée. Elle sera de Deux Cent Mille Francs Burundais (200.000 FBU) pour le lot 1 et de Trois Cent Mille Francs Burundais (300.000 FBU) pour le lot 2. Les chèques certifiés ne sont pas acceptés.

**N.B : L'absence de la garantie entraîne le rejet pur et simple de l'offre lors de l'analyse**



## 10. Renseignement

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats soumissionnaires adresseront leurs demandes à l'AGENCE DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS, au plus tard dix (10) jours calendriers avant la date limite fixée pour l'ouverture des offres.

## 11. Adresse

Immeuble Asharif, Boulevard du 28 Novembre  
En face de l'Hôpital Militaire de Kamenge  
Tél : 22275996

Fait à Bujumbura le 22/03/2018

LE DIRECTEUR DE L'AGENCE DE PROMOTION  
DES INVESTISSEMENTS

Léonard SENTORE

